

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 octobre 2018 s'est réuni le lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, Galdin Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, HOSPITAL Michel, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn

Pouvoirs : de COUZINEAU Patrick à LABARDIN Philippe, de SPECOGNA Marilyn à MUNOZ Yolande,

H.05
Effacement de dettes

Certains titres de perception émis à l'encontre de débiteurs de la Commune ne peuvent être recouverts.

En effet, certains particuliers font l'objet d'une procédure de surendettement ou de liquidation pour les entreprises.

A ce titre :

- par jugement en date du 01 juin 2018, la Commission de surendettement des particuliers du Lot-et-Garonne a décidé l'effacement des dettes de Madame LOAEC Angélique (impayés CLAE et restauration scolaire) pour un montant de 109,12 €.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

- Décide** de procéder à l'effacement des dettes suivantes :
- la famille LOAEC Angélique (impayés CLAE et restauration scolaire) pour un montant de 109,12 €.
- Précise** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif de l'exercice 2018, chapitre 65, article 6542.

Autorise le Maire ou son représentant à signer les états de taxes et produits irrécouvrables.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 6 novembre 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

Handwritten signature of Daniel Benquet in black ink, positioned over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 08.11.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 09.11.2018.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

Handwritten signature of Daniel Benquet in black ink, positioned over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.